

« FAIRE CE QUE L'ON A DIT ... »

Compte rendu de mandat 1998 - 2004

Comme vous, j'accorde beaucoup d'importance à la parole donnée. Or, lors de la campagne des cantonales de mars 1998, j'avais pris un certain nombre d'engagements. Il me semble donc normal de vous rendre compte de mon action dans le cadre de mon mandat de Conseiller général.

Vous trouverez ci-dessous, la liste des engagements pris en mars 1998 et ce qui a été fait à ce jour.

PROXIMITE et DIALOGUE

J'avais alors particulièrement mis l'accent sur mon souci d'être un élu proche de vous et mon principal engagement reposait sur le triptyque : Informer - Écouter - Proposer.

Informer

- ? Publication de 15 lettres d'élu sur l'ensemble du canton et d'un guide des associations du canton ;
- ? Organisation de multiples réunions d'information sur les projets en cours (ex. : Pôle Santé Sud).

Écouter

En six années, j'ai multiplié les possibilités de nous rencontrer :

- ? rencontres régulières avec les associations du canton ;
- ? des visites dans l'ensemble des quartiers du Mans ;
- ? des permanences régulières (une centaine en 2003).

Proposer

J'ai enfin mis en place un Conseil cantonal. Véritable lieu de débats sur tous les sujets qui font la vie de notre canton, ce conseil compte actuellement 130 membres et s'est réuni à 18 reprises. Il est notamment chargé de répartir les subventions entre les associations du canton. Par ailleurs, plusieurs d'entre vous ont eu la possibilité de se rendre à Paris pour diverses visites : Assemblée nationale, Sénat, Musée d'Orsay.

Au delà de cette action quotidienne de proximité, j'ai toujours cherché à soutenir chacun d'entre vous dans ses démarches concernant l'emploi, le logement ou bien d'autres choses encore ... Ce soutien, je l'ai aussi exercé en soutenant les combats menés par plusieurs d'entre vous. Quelques exemples :

- ? Lutte contre les fermetures ou pour les ouvertures de classe ;
- ? Soutien à la MJC Ronceray lors de ses difficultés ;
- ? Lutte contre le projet Autopolis, générateur de nuisances nombreuses ;
- ? Soutien au développement économique de Ruaudin ;
- ? Multiples interventions pour une présence accrue des forces de l'ordre ;
- ? Tentative de médiation dans l'affaire du "Pylône" à Ruaudin ;
- ? Lutte contre la transformation du collège Le Ronceray en établissement expérimental.

AGIR POUR LA TRANQUILLITE PUBLIQUE

Mes engagements :

Il faudra multiplier les actions de prévention de la délinquance des jeunes et mettre en place des agents de proximité chargés de réguler les conflits et de rassurer par leur simple présence.

Les résultats :

Mise en place des gardiens de nuit au Ronceray - Glonnières et au Vert Galant. Ouverture de lieux d'accueil pour les jeunes dans la soirée. Mise en place de portiers d'immeubles. Ces actions portées par la municipalité du Mans sont une première réponse aux problèmes rencontrés. Malgré nos demandes maintes fois répétées, le Conseil général refuse de subventionner ces actions alors que les lois de décentralisation lui reconnaissent une compétence en la matière. Toutefois, nous avons obtenu du Conseil général le renforcement de ses actions de prévention spécialisée sur les quartiers Ronceray, Glonnières, Vauguyon et Bruyères (actions confiées à la Sauvegarde 72).

UN CONTRAT LOCAL DE SOLIDARITE

Mes engagements :

Je proposerai que le Conseil général signe avec les collectivités locales et les associations un Contrat local de Solidarité afin de redonner un emploi à ceux qui en sont privés et soutenir les personnes en difficultés.

Les résultats :

De dures luttes et après plusieurs éclats de voix, j'ai obtenu le doublement de l'engagement financier du Conseil général dans le cadre du Contrat de Ville (18 millions sur 6 ans). Dans le cadre de ce contrat de nombreuses activités sont cofinancées par le Conseil général : soutien aux actions éducatives dans les collèges Vauguyon et Ronceray, chantiers d'insertion, lieu d'accueil parents-enfants ... A titre d'exemple, le Centre Social Ronceray - Glonnières a reçu plus de 104.000 €uros du Conseil général pour ces actions entreprises sur les Quartiers Sud du Mans en 2002 et 2003. Par ailleurs, j'ai été à l'initiative du chantier d'insertion des caves Blériot à la Cité des Pins.

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Mes engagements :

Développement d'activités économiques au Sud de l'agglomération en évitant toute concurrence entre Le Mans et Ruaudin.

Les résultats :

Par mon vote positif à la Commission Départementale d'Equipeement Commercial, j'ai permis l'aboutissement du dossier Décathlon et ainsi le lancement de la ZAC des Hunaudières. Depuis, j'ai apporté mon soutien aux actions entreprises par la commune de Ruaudin en servant d'intermédiaire avec la CUM. C'est ainsi, que nous sommes parvenus en bonne intelligence à faire aboutir le dossier Leader Price. Il en sera de même pour les « Portes des Hunaudières » nouvelle zone commerciale prévue en face Leroy-Merlin.

Par ailleurs, suite à mes multiples interventions pour dénoncer le gâchis financier que représentait le Technoparc des 24 heures, le Conseil général s'est enfin décidé à entreprendre une politique plus active de commercialisation de ce parc d'activités. Si bien que le site accueille désormais 18 entreprises fournissant du travail à 423 salariés.

AMELIORER NOS LOGEMENTS ET NOS CITES

Mes engagements :

Le Conseil général devra participer financièrement aux programmes de réhabilitation des logements.

Les résultats :

Depuis l'année dernière, les conseillers généraux de la Gauche Plurielle ont obtenu un engagement du Conseil général à hauteur de 5% dans les programmes de réhabilitation des logements sociaux. Ainsi en 2002 et 2003, Le Mans Habitat a perçu 512.000 €uros (3.35 millions de francs) pour l'aider à mener à bien ces travaux de modernisation des logements. Par ailleurs, j'ai obtenu du Conseil général une aide de 1,07 millions pour l'opération de renouvellement urbain des Ronceray-Glonnières.

La prise en compte des problèmes soulevés lors des permanences ou visites de quartiers a également permis d'améliorer peu à peu chaque quartier en apportant au cas par cas une solution aux problèmes du quotidien.

ENCOURAGER LA VIE ASSOCIATIVE

Mes engagements :

Le Conseil général devra soutenir plus qu'il ne le fait les efforts des associations de notre canton qui proposent activités et loisirs.

Les résultats :

En six ans, j'ai obtenu une augmentation de 58% des dotations aux associations de notre canton, permettant de soutenir en 2002, l'action de 60 associations contre 24 en 1998. Par ailleurs, le Conseil général subventionne un certain nombre d'associations du canton directement ce qui représentait en 2002 et 2003 une somme de plus de 120.000 €uros.

Dans le cadre de ma délégation municipale, je pilote la mise en place du Pôle associatif des Quartiers Sud qui permettra de loger une cinquantaine d'associations dans le courant 2004. Je regrette tout particulièrement le refus du Conseil général de soutenir ce projet.

Enfin, outre les bons rapports entretenus avec les associations du canton, j'ai édité à 12.000 exemplaires en janvier 2003, un guide cantonal présentant les activités de 69 associations du canton.

DEVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Mes engagements :

Création d'un tramway qui profitera à l'ensemble des habitants du canton.

Les résultats :

Les études sont achevées. L'enquête publique aura lieu prochainement pour un début des travaux en 2004. Le conseil général ne soutient le projet que très modestement pour le moment mais nous battons pour obtenir une aide plus importante dans la mesure où ce projet concerne l'ensemble de l'agglomération et notamment à Ruaudin qui sera à quelques minutes de la gare. Dans le cadre de la réalisation de ce Tramway, le réseau de bus sera réorganisé avec notamment, comme je m'y étais engagé, la création d'une ligne de bus inter-quartiers qui reliera l'Oasis à l'Arche de la Nature.

MODERNISER LE RESEAU ROUTIER

Mes engagements :

Réalisation d'une nouvelle rocade longeant la gare de triage et amélioration des conditions de circulation sur la route de Ruaudin (RD 142).

Les résultats :

Des crédits d'études ont été inscrits au Contrat de Plan Etat - Région pour ce nouveau projet de rocade dont le coût s'élèvera à plus de 76 millions d'euros.

En ce qui concerne la voirie départementale plusieurs travaux ont déjà eu lieu :

- réfection du goudron rue de Laigné et rue de Ruaudin au Mans,
- limitation à 70 km/h de la RD 142 entre Ruaudin et Le Mans
- création d'un carrefour giratoire au carrefour du Frêne, route de Laigné
- financement du rond point de l'entrée Nord de Ruaudin

Par ailleurs, des études sont actuellement en cours pour la réalisation de bandes cyclables le long de la RD 142 entre Ruaudin et Le Mans ainsi que pour la suppression des "S" de l'Aunay et de la Naillerie sur la RD 250 à Ruaudin (acquisitions foncières en cours).

STOPPER LE STATIONNEMENT ANARCHIQUE DES GENS DU VOYAGE

Mes engagements :

Mettre fin au stationnement anarchique des gens du voyage.

Les résultats :

De nombreux obstacles ont été mis en place pour empêcher les stationnements sauvages : Antarès, parking de la Cité des Pins, rue du Soleil, chemin aux bœufs, ligne droite des Hunaudières, ex-cité Jean Bart, parc Marcel Paul ... Aujourd'hui, force est de constater que ces stationnements illégaux sont devenus beaucoup plus rares.

Par ailleurs, en qualité de Maire-adjoint du Mans, je pilote la création pour le 1^{er} mars 2004 d'un syndicat intercommunal qui sera chargé de réaliser et gérer une quinzaine de terrains d'accueil éloignés des habitations. Ces terrains seront financés à hauteur de 30 % par le Conseil général. Il s'agit de la seule solution viable dans la mesure où les nouvelles sanctions à l'encontre des Gens du Voyage qui continueraient de stationner n'importe où (saisie des véhicules, suspension de permis et amende) ne peuvent s'appliquer que si des terrains ont été aménagés en nombre suffisant.

Enfin, en ce qui concerne les problèmes de la sédentarisation sur des terrains privés, j'ai veillé à ce que la CUM mène une politique de contrôle plus stricte en achetant les terrains susceptibles d'accueillir des caravanes. Si bien, que depuis 1998, le nombre de parcelles occupées par des caravanes sur le secteur du Fouillet, n'a pas augmenté.

POURSUIVRE LA RENOVATION DES COLLEGES

Mes engagements :

Le Conseil général chargé des collèges devra amplifier ses efforts en faveur des trois collèges de notre canton.

Les résultats :

Outre les travaux de sécurité et de mises aux normes nécessaires, j'ai obtenu de nombreux travaux dans chaque établissement :

Collège Vauguyon :

- Rénovation du bâtiment d'enseignement général (chauffage et façades)
- Réfection des sanitaires élèves
- Aménagement d'ateliers pour la SEGPA
- Réfection sol de la demi-pension et escaliers
- Réfection clôture et modification entrée des véhicules
- Remplacement installation téléphonique
- Rénovation des autres bâtiments (en cours)

Collège Les Sources :

- Rénovation des façades (nettoyage et peinture)
- Aménagement de la salle des Professeurs
- Rénovation du restaurant scolaire
- Réfection des toilettes
- Remplacement des portes d'accès

Collège Le Ronceray :

- Création de locaux vie scolaire et d'une nouvelle infirmerie
- Réfection de la chaudière
- Lancement d'un programme de réfection des cloisons
- Rénovation de la façade sur cour (en attente)

Toutefois, on peut regretter le peu d'empressement du Conseil général à mettre en oeuvre ces travaux plus que nécessaires. Il faut également noter la modification de la carte scolaire qui permet désormais aux enfants de Ruaudin d'être scolarisés au collège Les Sources.

Par ailleurs, le Conseil général apporte son soutien régulier aux actions pédagogiques menées dans les trois collèges du canton et à certaines actions menées par les écoles primaires et maternelles. Ce soutien s'est élevé à 523.000 Euros en 2002 et 2003.

TRANSPARENCE DE LA VIE POLITIQUE

Chaque conseiller général reçoit tous les mois une indemnité afin de faciliter l'exercice de ses fonctions. Rendre compte de son mandat, c'est aussi rendre compte de l'utilisation de cet argent.

47%	Compensation de perte de salaire (j'exerce ma profession à mi-temps)
16%	Impôt sur le revenu
12%	Reversement au Parti Socialiste
9%	Impression et distribution de <i>Quartiers Sud</i> , ma lettre d'élus
9%	Manifestations, réceptions et frais de secrétariat
7%	Financement campagne électorale 2004

Non cumul des mandats

Enfin, suite à mon élection j'avais pris l'engagement dans le cadre du non-cumul des mandats, ne pas solliciter vos suffrages en dehors de mes mandats d'élus du Mans et de Conseiller général. Engagement tenu.